



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ACANB  
25/11/23**

**Juvénat de Châteaulin**

L'association compte à ce jour 34 adhérents.

16 personnes sont présentes, 8 personnes ont donné un pouvoir.

24 Personnes sont donc représentées. Le quorum est atteint (1/4 des adhérents minimum)

### **Rapport Moral du président**

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité par l'assemblée. (Voir le rapport en annexe 1)

Les points suivants ont été discutés après le rapport moral :

### **Objectifs pour 2024 :**

Dans les ruchers : Améliorer le fonctionnement et les pratiques apicoles

- Mieux contrôler l'essaimage par différents moyens dont la dissémination des ruchettes pièges autour des ruchers. ( A noter que les ruchettes pièges ne sont qu'un complément et ne permettent que l'amélioration du taux de récupération. Une meilleure gestion de l'essaimage c'est anticiper et limiter le nombre d'essaimages.)
- Mettre en place des protocoles apicoles qui seront appliqués par tous les apiculteurs intervenants.
- augmenter le nombre de colonies à 100 – 120 colonies maximum
- Pouvoir assurer la vente de reines en 2025

### **Les pratiques Apicoles de l'ACANB :**

- Norbert et Luc insistent sur le fait que les pratiques apicoles sur un conservatoire ne sont pas les mêmes que sur un rucher de production. Les objectifs sont différents. Monique rappelle qu'il faut avoir à l'esprit les notions de : « valeur économique, patrimoniale, affective » : il faut adapter nos pratiques aux valeurs les plus importantes pour nous. Nous ne sommes pas dans une logique de production
- Le guide des bonnes pratiques de l'ACANB doit s'inspirer du guide des bonnes pratiques de l'ITSAP ; Penser à toujours mettre en balance le Bénéfice / risque à chaque décision
- Désinfection : Elle doit être systématique. Il faut impérativement éliminer les ruches HS, et les détruire avant de la mettre en déchetterie. La désinfection est à faire également au minimum entre chaque rucher. Le gel Hydroalcoolique n'est pas approuvé par les autorités sanitaires pour les ruchers ; Il faut s'en tenir à la javel, et le chalumeau.
- Code couleur : Un code couleur pourrait être utilisé pour faire des caisses attribuées à chaque rucher. Ces couleurs pourraient servir aussi à distinguer les hausses et les cadres
- Entretien des ruchers : Mathieu signale que les ruchers de Kreignou et Mez 2 sont difficiles à entretenir. Il faut réfléchir à leur maintien ou pas.
- Hangar : respecter les zones sales et propres
- Débat sur la grille à reine : si on n'en met pas entre le corps et la 1ère hausse, on ne peut plus utiliser les cadres de hausses ou il y aura eu du couvain (risques de spores de loque américaine). Si on en met, cela favoriserait l'essaimage.
- La fixation des ruches sur leur support : les ruches doivent impérativement être lestées d'au moins 1 voire 2 agglos. Norbert propose d'essayer de mettre des sangles, et 1 seul agglo.
- Jo propose de faire des tours de garde systématiques mensuels par au moins 2 bénévoles pour faire des missions sur l'île. Il n'est pas nécessaire de savoir à l'avance ce qu'il y a à faire. Il y a de toutes façons toujours des travaux à faire, notamment avec le comptage du varroa.

#### Au Stiff :

- Améliorer l'accueil des bénévoles avec la mise en place de casiers pour les affaires personnelles dans les locaux du Stiff.

- Jo évoque le projet d'aménager le logement en deux studios. Ce serait plus facile ainsi de recevoir du monde, de les sous-louer éventuellement en saison creuse, ou de dépanner la mairie en cas d'urgence. Le financement reste à trouver. Les finances du conservatoire du littoral sont fortement impactées par les dégâts causés par Ciaran.
- Hangar : Le propriétaire veut vendre. L'ACANB a reçu une mise en demeure de quitter le hangar sous 1 an. L'association conteste ce délai, en faisant valoir ses activités apicoles, et donc une qualification du bail en bail rural. L'association réfléchit aussi au rachat du hangar ; Il faut pour cela user de notre droit de préemption sur la vente. Toutes ces démarches font l'objet de procédures via notre avocat.

En attendant il est sérieusement endommagé. Une partie du toit est partie pendant la tempête Ciaran. Il faudra réparer rapidement en attendant de régler le problème de sa vente.

#### Autre :

Il serait judicieux de numériser les archives et de les mettre sur DropBox, avec une gestion des accès. (En particulier les archives scientifiques)

### **Gestion du Phare du Stiff**

Le premier exercice 2023, qui couvre la période du 1<sup>er</sup> juillet au 15 novembre, dégage un excédent d'environ 7000 euros qui sera mis en réserve pour sécuriser le budget de l'année prochaine.

La gestion du Stiff par les deux associations ArtStiff et ACANB est très positive pour favoriser une meilleure communication sur l'île, et l'implication des ouessantins. Ainsi la mise en pots des derniers stocks du miel 2023 a été faite par des volontaires Ouessantins.

Les deux salariées et les bénévoles du phare seraient intéressés de faire une formation sur l'apiculture.

Il faudra toutefois bien faire attention à la gestion financière de cette activité, en particulier à ne pas mélanger les comptes et caisses du phare avec celle de l'ACANB.

## **2ème journée abeille noire**

Elle s'est tenue le 16 septembre 2023 : On estime la fréquentation à environ 500 personnes : Il faut réfléchir au moyen d'améliorer le comptage des entrées

Les conférences ont bien fonctionné, les repas aussi.

L'année prochaine, la journée de l'abeille noire sera le 07/09/23.

## **Expo photo d'Éric Tourneret en 2024 au Stiff**

Eric Tourneret prévoit de faire une exposition avec 50 panneaux de photos d'abeilles du monde entier, dont 10 sur Ouessant.

Guerlain s'engage à prendre en charge le coût de fabrication et des panneaux d'un montant de 23000 Euros.

A l'avenir, cette exposition pourra être mise à disposition et/ou louée sur d'autres sites ou associations, offices de tourisme, écoles (d'Ouessant et d'ailleurs), conservatoires sur le continent.

L'inauguration pourrait se faire vers le 20 mai 2024, journée mondiale de l'abeille. Avec si possible le président de région et le ministre de l'environnement.

Nous pourrions en profiter pour faire du lobbying pour la parution d'un arrêté ministériel interdisant l'importation d'abeilles sur les îles.

Le président de région est sensible à la question des pollinisateurs. En effet un plan pollinisateur doit être mis en place au niveau régional. Un groupe de travail va être mis en place. Monique L'Hostis en fera partie, le maire d'Ouessant aussi.

FEDCAN : La Fédération des Conservatoires de l'Abeille Noire connaît une évolution avec de nouvelles personnes. Ils seraient demandeurs d'un rapprochement avec Ouessant. On pourrait les inviter dans le cadre de l'inauguration de l'expo.

## **Rapport des trésoriers :**

Frédéric Pitot et Luc le Digabel présentent le bilan financier de l'exercice 2022.

Le rapport est approuvé à l'unanimité. (voir le rapport en annexe 2)

Remarque : Il faudra chercher d'autres sources de financement que Guerlain, car nous sommes très dépendants d'eux .

### **Renouvellement du Conseil d'Administration**

Les membres du Conseil d'Administration se représentent tous, à l'exception de Luc Le Digabel, qui est membre sortant, et ne souhaite pas se représenter.

Pour rappel :

Membres élus en 2021 : Frédéric Lhote

Membres cooptés en 2021 et élus en 2022 : Luc Blondin, Bruno Véret.

Membres élus en 2022 : Jo Héré, Patrick Pérès, Norbert Bourgeois, Mathieu Nezan, Ian spencer

Membres cooptés en 2023 et élus à l'AG : Christophe Lannuzel, Frédéric Pitot

Présidente d'honneur : Monique L'Hostis

**La séance est levée à 12h15**